



vivre à RIXHEIM

BULLETIN
MUNICIPAL
#176
DU 24 FÉVRIER
AU 6 AVRIL 2025



Le Conseil Municipal des Jeunes au Parlement européen de Strasbourg

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : PLACE AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS !

Après trois ans d'engagement et d'initiatives au service de la commune, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'apprête à se renouveler. Ce dispositif citoyen permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale et de mener des projets concrets pour améliorer leur cadre de vie.

Pour élire les nouveaux membres du CMJ, Madame Marie Adam, adjointe au maire en charge du CMJ et Madame Lydie Butheau, chargée de mission jeunesse, se rendront dans les classes de CM2, 6e et 5e du 24 février au 7 mars. Lors de ces visites, elles présenteront le rôle du CMJ, les actions menées par

les précédents élus et les modalités de l'élection. Les jeunes souhaitant s'engager pourront ainsi candidater et tenter de rejoindre cette instance représentative.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une formidable opportunité pour les adolescents d'exprimer leurs idées, de proposer des projets et de travailler en collaboration avec les élus municipaux. Nous invitons tous les jeunes concernés à saisir cette occasion et à participer activement à la vie démocratique locale. Rendez-vous dans vos classes pour les élections et que les meilleurs projets voient le jour !

ANIMATION

THÉ DANSANT

Jeudi 20 mars
de 14h30 à 18h
avec l'orchestre « Atout Cœur »

Tarif: 6€ avec une boisson chaude
Au Trèfle, allée du Chemin Vert
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
03 89 64 58 15



HANDBALL

ASPTT MULHOUSE/RIXHEIM

N1M Fédérale

Journée 18

Contre Hazebrouk

Dimanche 2 mars à 16h
à la Cité des Sports

Journée 20

Contre Tremblay II

Dimanche 30 mars à 16h
au Palais des sports de Mulhouse

UNE CRÉATION DU C.M.J. :

« DU DÉCHET À L'ART »

Le Conseil Municipal des Jeunes a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leur œuvre « Du déchet à l'art » :

Samedi 8 mars à 11h

Place de la Jumenterie.

Cette structure, conçue et réalisée entre 2024 et 2025 par le conseil municipal des jeunes, en collaboration avec le service technique de la ville, est bien plus qu'une simple œuvre d'art. Elle incarne un puissant symbole de l'impact de la pollution sur la nature, illustré par l'utilisation de déchets et d'objets recyclés comme éléments principaux de sa composition.

- À travers cette création, les jeunes ont voulu mettre en lumière les dégâts causés par les activités humaines tout en montrant qu'il est possible de transformer ces éléments nuisibles en quelque chose de beau et porteur de sens.

- L'objectif principal de cette œuvre est de sensibiliser le public, petits et grands, à l'importance cruciale de préserver notre environnement. En valorisant le recyclage, elle invite chacun à réfléchir sur ses propres habitudes de consommation et à envisager des solutions plus durables pour protéger la nature.

Ainsi, cet « Arbre de l'Art Recyclé » devient une source d'éveil et d'espoir, portant un message universel d'engagement pour un avenir plus respectueux de la planète.

RAPPEL

L'AUTORISATION D'URBANISME

La Ville constate une recrudescence de travaux ne faisant l'objet d'aucune demande d'autorisation, elle rappelle qu'entreprendre des travaux sans autorisation, n'est pas sans risque.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites et les riverains lésés peuvent obtenir réparation auprès du tribunal. Assurez-vous au préalable de vos droits en vous adressant au service urbanisme de la Mairie, ou sur www.rixheim.fr/vie-pratique/urbanisme/) et aussi sur www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N319.

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2022, le dépôt des demandes d'autorisations ou de renseignements d'urbanisme peut se faire en ligne.

Sont soumis à autorisation :

- Les modifications de façade ou de toiture (ravalements, ajout de marquise, fenêtre, agrandissement ou réduction des ouvertures...)
- Les extensions (vêrandas, fermetures de sas d'entrée...)
- La création ou l'agrandissement de

terrasse ou d'escaliers se situant au-dessus du terrain naturel,

- La mise en place de nouvelles constructions y compris les abris de jardins de plus de 5 m², les garages et carports, ainsi que les piscines installées pour une durée supérieure à 3 mois,
- Les installations ou modifications de clôtures (y compris les portails)
- Les démolitions,
- Les changements de destination (par exemple une habitation se transformant totalement ou partiellement en bureaux et inversement),

Pour les professionnels, les créations ou les modifications d'un établissement recevant du public ainsi que la pose ou la modification d'enseignes, préenseignes ou publicités.

Les travaux ne nécessitant pas d'autorisations (comme les abris de jardin de moins de 5 m² ou piscines de moins de 10 m², les travaux courants d'entretien n'entrant pas une modification d'aspect extérieur...) doivent néanmoins respecter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Quelles obligations suite à une autorisation d'urbanisme ?

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain doit être faite dès son obtention, de manière à informer les tiers de votre projet. Un panneau réglementaire doit être placé sur votre terrain, visible depuis la voie publique, pendant toute la durée des travaux. Les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme durant les 2 premiers mois d'affichage.

Il vous faudra transmettre à la Mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux jointe au dossier d'autorisation, pour signaler la fin des travaux.

Quelles sanctions en l'absence d'autorisation d'urbanisme ?

Le Maire est tenu de dresser un procès-verbal et de le transmettre au procureur de la République dès qu'il a connaissance d'une infraction. En outre, les pouvoirs de police du Maire en matière d'urbanisme ont été renforcés : la mise en demeure du contrevenant peut être assortie d'une astreinte administrative. Les délais et montants de l'astreinte sont fixés en fonction de la nature et de la gravité de l'infraction.

CONTACT : service.urbanisme@rixheim.fr
03 89 64 59 20

Hand
En binôme
enfant - parent

Organisé par la MSI
(Maison de la Solidarité Intergénérationnelle)
en partenariat
avec L'ASPTT Mulhouse / Rixheim

Samedi 8 mars
de 10h à 12h

à la Cité des sports
Tenue adaptée nécessaire

Inscription obligatoire
auprès de la MSI au 03 89 64 59 59
ou par courriel : culture@rixheim.fr

Les enfants sont, pour toute la durée de l'événement,
sous l'entièr responsabilité de leurs parents
ou des adultes les accompagnants

VILLE DE RIXHEIM / WWW.RIXHEIM.FR

EXPO SITE
Peinture &
sculpture

Herby Marlène
et ses amies
peintres et
céramistes
du cercle
des arts de
Rixheim

Entrée libre

29 et 30 mars 10 h / 18 h
Salons de la Commanderie
Hôtel de Ville - Rixheim

Avec le soutien
de la Ville de Rixheim

ENVIRONNEMENT

PROTÉGEONS LES CHAMPS, RESPECTONS LES AGRICULTEURS



Même si une parcelle n'est pas clôturée et si celle-ci ne vous appartient pas, il est interdit d'y pénétrer. Tout comme les champs, ce sont des propriétés privées et surtout le lieu de travail des agriculteurs.

Y marcher ou y promener son chien peut occasionner divers problèmes comme :

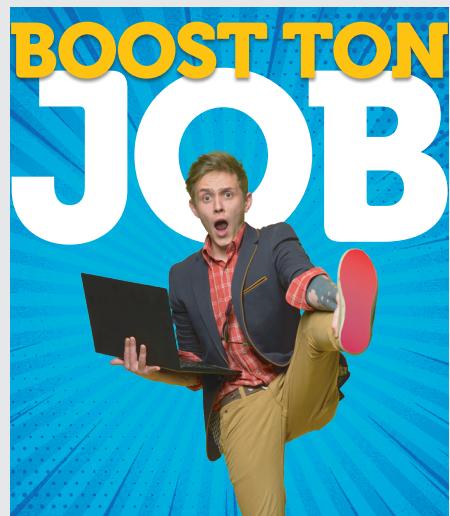
- Des dégâts aux cultures, ce qui va réduire la récolte et entraîner des pertes financières
- Du travail supplémentaire pour les agriculteurs qui vont devoir réparer les dégâts
- Des impacts sur la biodiversité, les champs abritent de nombreuses espèces animales et végétales
- Des impacts sur la qualité des terres

De plus, entrer sans autorisation sur ces terrains constitue une atteinte au droit de propriété. Le piétinement des cultures peut lui être considéré comme une dégradation volontaire du bien d'autrui et si un chien pénètre dans un champ et cause des dégâts, son propriétaire peut être tenu civilement responsable.

L'agriculture est un métier exigeant, soumis aux aléas climatiques et économiques. Ne pas marcher sur les champs, c'est respecter le travail des agriculteurs qui nous nourrissent.

EMPLOIS JEUNES

2ÈME FORUM EMPLOI POUR LES 16-30 ANS



Vendredi 11 avril 2025

**de 9 h à 12 h 30,
salle du Trèfle à Rixheim**

La municipalité de Rixheim, en partenariat avec Réagir et France Travail, annonce avec enthousiasme la deuxième édition du Forum Emplois Jeunes « Boost ton job ».

- Ouvert aux jeunes de Rixheim et des communes voisines, ce forum offre également une opportunité unique aux entreprises locales et régionales de rencontrer les talents de demain. Les participants pourront échanger avec des représentants de secteurs variés : animation, hôtellerie, restauration, commerce, santé, transports, BTP, armée, industrie, logistique, sécurité, espaces verts, et bien d'autres.
- Cet événement, spécialement conçu pour les jeunes de 16 à 30 ans, mettra l'accent sur les opportunités de stages, d'alternance, d'apprentissage, ainsi que sur des contrats en CDD et CDI.
- Des ateliers pratiques, tels que la rédaction de CV en direct, seront également proposés pour accompagner les participants dans leurs démarches. Par ailleurs, de nombreuses offres d'emplois saisonniers pour l'été (notamment pour les plus de 18 ans) seront également accessibles.

Ne manquez pas cette journée dédiée à l'avenir professionnel des jeunes et aux collaborations prometteuses avec les entreprises du territoire !

ALTRUISME

DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang de Rixheim organise une collecte de sang



Mardi 25 février

de 15 h 30 à 19 h 30

Grande salle du Trèfle,
Allée du Chemin Vert

MIEUX MANGER

MES MEILLEURS MENUS

Une nouvelle association a vu le jour à Rixheim : l'association des Meilleurs Mangeurs édite et diffuse gratuitement chaque semaine par e-mail « Mes Meilleurs Menus » un programme de menus savoureux, équilibrés et bas carbone pour aider le grand public à mieux manger pour sa santé et pour le climat.

Le programme de menus est conçu par Joffrey Zoll, praticien hospitalier nutritionniste au CHU de Strasbourg et diffusé par un rixheimois : Jean-Noël Talabardon.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.mmmenus.fr

CONFÉRENCE

Dans le cadre des « Rencontres de la Commanderie » :

CHASSE ET ÉTHIQUE

par Jean-Paul et Yann Wicky

Mardi 18 mars à 20 h

Entrée libre, collecte au profit d'oeuvres de solidarité

**CONTACT : Luc Nueffer 06 83 93 09 95
conferences.commanderie.rixheim@francemel.fr**

MUSIQUE

MUSICALES DE SAINT-LÉGER

Dimanche 30 mars à 17 h

Le BABZ Quartet

Un formation originale de 4 musiciens très complices humainement et musicalement, qui n'hésite pas à s'aventurer dans des genres musicaux très variés allant du classique au jazz en passant par les musiques du monde et les musiques actuelles.

Église Saint Léger.

Entrée libre avec collecte

EXPOSITION

« La mémoire par l'objet et le récit historique »

42ÈME SALON DE L'ARME DE COLLECTION ET DU MILITARIA

Samedi 29 Mars de 8h à 16h.

Au Trèfle, allée du Chemin Vert

Organisé par « Rhin et Sundgau » et le « Sans Culotte »

Entrée 5€

Possibilité de petite restauration

PLUS D'INFOS : rhinetssundgau@orange.fr
militaria.mulhouse@orange.fr



À LA PASSERELLE

FESTIVAL DU FILM DU SOCIAL

DU 12 AU 18 MARS

Ce festival propose une programmation de films qui interpellent et mettent en débat les enjeux sociaux actuels. Une véritable plongée au coeur de nos réalités, du travail social, de la petite enfance et de l'écologie par le prisme du 7ème Art. Le bien-vivre ensemble ne se limite pas à coexister, mais à s'engager activement dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

AUSSI AU CINÉMA : CINÉ-KUCHEN

MAR. 11 MARS 14H30

CINÉMA LA PASSERELLE, AU TRÈFLE

« Les allemands ont le Café-Kuchen, nous: le Ciné-Kuchen ! »

Profitez d'un film du moment et terminez avec une pause gourmande avec les pâtisseries « Les Jardins de Marie Louise ». Café offert !

Film: « Le secret de Khéops »: Christian, archéologue aux méthodes peu orthodoxes est bien décidé à déchiffrer les indices du Louvre dans l'espoir de réaliser à Paris, la plus grande découverte archéologique du siècle... Tarif unique: 5€

Pâtisseries en supplément.

SPORTS

BASKET

**CSSL Rixheim contre
Basket Club Golbey Epinal 1**

Samedi 1^{er} mars à 20h
à la Cité des Sports

**CSSL Rixheim contre
BC Saint André Les Vergers**

Samedi 8 mars à 20h
à la Cité des Sports

**CSSL Rixheim contre
Basket Club de Chenove 1**

Samedi 29 mars à 20h
à la Cité des Sports

VOLLEY BALL

ASER N3 contre Vallée de la Sauer

Samedi 1^{er} mars à 20h
au COSEC

ASER N2 contre Romans sur Isère

Dimanche 2 mars à 15h
au COSEC

ASER N2 contre Istres

Dimanche 23 mars à 15h
à la Cité des Sports

ATELIERS ET RENCONTRES

APPRENDRE L'ALSACIEN

**LUN 24 FÉV. 14H,
LA PETITE PASSERELLE**

Participez à cet échange pour apprendre ou transmettre l'alsacien.

Gratuit: adultes et enfants (+ 12 ans) accompagnés

INSCRIPTION:

ariane.mayer@la-passarelle.fr.

SOIRÉE JEUX DES GRANDS JOUEURS,

**VEN. 14 MARS 19H30/23H,
LA BILUTHÈQUE, AU TRÈFLE**

Les passionnés de jeux de société (adultes et jeunes à partir de 10 ans) se retrouvent à la Biluthèque pour jouer le temps d'une soirée. Venez découvrir la gamme de jeux: d'ambiance, de stratégie, de coopération... qui vous attend.

THÉMATIQUE: « Sélection d'As d'Or »

Tarif: Gratuit / ouvert à tous.

LES ENFANTS VONT ADORER

ACCUEIL DE LOISIRS ET VACANCES DE PRINTEMPS

PÉRIODE DU 24 FÉV. AU 14 AVR.

À l'occasion de la 7ème édition de la Quinzaine de la Danse, l'Accueil de Loisirs invite vos enfants à explorer et développer leurs talents artistiques dans une ambiance ludique et créative. Au programme: découvertes rythmées, créativité, énergie et joie de vivre seront les maîtres mots de cette aventure artistique. À la fin des vacances de printemps, un spectacle vivant, plein de surprises, viendra clôturer cette expérience unique.

MON P'TIT CINÉ-CLUB

MER. 26 MARS 14H

CINÉMA LA PASSERELLE, AU TRÈFLE

Film: « Hook ou la revanche du Capitaine Crochet »: Un rendez-vous trimestriel pour tous ceux qui veulent (re) découvrir des films cultes du cinéma. Animations, Anecdotes, Quiz et Autres surprises vous attendent, suivi d'un goûter.

Tarif: 5.50€ / à partir de 7 ans.

LA PASSERELLE

Centre Social — Relais Culturel

Au Trèfle, allée du Chemin Vert

68170 Rixheim

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS :

au 03 89 54 21 55

Toutes les infos sur www.la-passarelle.fr



Les fiches d'inscriptions seront disponibles à partir du 24 mars

- Dans les points de vente Tabac-presse de Rixheim
- Par e-mail à l'adresse : rixheim170@asfr.fr

Merci de nous soutenir pour pouvoir à nouveau réaliser nos objectifs de dons.